

GT Good Food - Gouvernance 'Instances participatives'

Les points-clés en 2 pages

A. Acteurs en lien avec le GT

Pilotes / porteurs	Parties prenantes	Publics cibles
Bruxelles Environnement, Bruxelles Économie et Emploi	Cabinets bruxellois 'Environnement' et 'Transition économique' ; Commune d'Ixelles, citydev, Agroecology In Action, Agroecology Lab ULB, Rencontre Des Continents, FIAN, Début Des Haricots, Coalition Kaya, Rikolto, Resilia Solutions, FEVIA, Comeos, SFPME, SPFB, RABAD, FédéAU, Fédération Horeca Bruxelles, BECI	Transversal → l'ensemble des acteurs impliqués dans la stratégie Good Food

B. Eléments de vision et de cadrage

La stratégie se veut exemplaire en matière de participation. « La Stratégie Good Food 2.0 s'ancrera dans une vision systémique, territoriale, métropolitaine, sociale, résiliente et décloisonnée. Vu les enjeux, elle privilégiera des **actions pragmatiques**. L'axe gouvernance de la stratégie devient un composant transversal de la stratégie [...] La stratégie sera pensée à l'aune de la gouvernance climat [...]. La stratégie sera donc résolument **décloisonnée**. Elle visera à propager les enjeux d'un système alimentaire durable dans les **politiques d'aménagement du territoire, du social, de la santé, du logement, de la formation, de l'économie, de la mobilité, et même de la culture**. Elle s'insérera à des degrés divers dans Brussels Takes Care, Be In Transition, le Plan Industriel, les projets de la SLRB et de citydev, etc., et saisira les opportunités d'intégration qui se présentent à elle. Le but est que tous les opérateurs publics intègrent une réflexion d'intégration de l'alimentation. » Le but est également de mettre en place du co-portage.

C. Etat d'avancement et planning

18/05/2021 : GT Gouvernance 'Instances Participatives' ayant pour objectif de dresser un schéma de modèle de gouvernance souhaitée pour la prochaine stratégie en traitant : (1.) de la place et des modalités générales d'un processus participatif pour accompagner la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie ; (2.) de l'opérationnalisation du décloisonnement de la stratégie ; (3.) du mode de collaboration entre parties prenantes ; (4.) de la mise en place d'instances de bonnes gouvernances

Prochains GT/FG thématiques 'Gouvernance' (dates à fixer à partir de septembre 2021) :

- 'Co-portage et coordination de la mise en œuvre' : identification des actions co-portées/pilotées par quels acteurs, conception de dispositifs de coopération avec les Régions Flamande, Wallonne et le Pouvoir fédéral
- 'Opérationnalisation et suivi de la mise en œuvre' : conception d'indicateurs, d'objectifs, d'outils dédiés et évaluation

D. Résultats du GT - 5 axes structurels déclinés en propositions pour concevoir un modèle de gouvernance

Avertissement : cette première approche comprend des propositions non-priorisées, parfois contradictoires et non-partagées par tous les participants. Compte tenu de cela, différents scénarii de gouvernance seront proposés pour alimenter les discussions à suivre

1. Prérequis pour une bonne gouvernance

- Définir une vision commune (incluant des objectifs et échéances clairs) co-construite, à laquelle chaque acteur adhère et permettant aux différentes instances de s'identifier comme faisant partie d'un tout. La transparence est une plus-value à renforcer concernant les moyens, les actions et les calendriers des différentes parties prenantes pendant la mise en œuvre

2. Acteurs et instances à impliquer

- Rassembler les bonnes personnes et les bons acteurs en fonction du type de discussion mené, en s'assurant de leur pertinence et de leur intérêt à participer/s'impliquer dans l'espace de discussion
- Transversalité et décloisonnement :
 - Articuler les plans et stratégies coexistantes en développant des approches transversales (ex. : 'approche commerce') et assurer l'intersectorialité pour que des acteurs de milieux différents travaillent ensemble
 - Élargir/renforcer la gouvernance à chaque administration et Ministre/cabinet responsable d'une ou plusieurs compétences concernées (environnement, santé, économie, social, éducation, etc.) par ex. via l'animation d'une plateforme régionale
 - Développer une approche multi-niveaux (régions, communes, monde académique... parlementaires ?)
 - Susciter la mise en lien des Conseils de Politique Alimentaire locaux ; impliquer les acteurs et dynamiques locales
- Assurer une participation représentative des différents types d'acteurs :
 - Maintenir un ratio entre les différents types d'acteurs dans les instances pour assurer la diversité : représentation d'entreprises vs. pouvoirs publics et associations ; représentation du secteur conventionnel vs. petits acteurs
 - Permettre une implication ciblée des acteurs de terrain - en particulier, les producteurs - grâce aux acteurs-relais représentant des acteurs disposant de peu de temps pour participer (ex. : rôle de la FédéAU vis-à-vis des producteurs)

- Impliquer les partenaires sociaux (notamment Brupartners) et les acteurs qui ne sont pas spontanément motivés à participer
- Assurer une participation effective des différents types d'acteurs :
 - Tenir compte du temps demandé aux différents types d'acteurs et éviter d'épuiser les acteurs ; allouer des moyens proportionnés à la réalité des acteurs (dédommagement ; autre soutiens) en étant transparent sur les moyens de chacun pour permettre un meilleur équilibre entre les acteurs. Un engagement en termes de présence est nécessaire
 - Fournir un cadre strict à la participation - facilitant l'implication de chacun 'au bon moment et au bon endroit' - qui :
 - Se base sur une méthodologie définie (structurée mais pas trop lourde) qui n'évolue pas en continu ;
 - Poursuit des objectifs clairs mesurés par des indicateurs et outils de suivi/évaluation transparents
 - Indique précisément le rôle de leadership et le rôle de chaque partie prenante (i.e. qui s'engage sur quoi et quand)

3. Temporalité de la stratégie et instances de gouvernance

- Construire une ligne du temps claire qui détaille les 3 temporalités de la stratégie (co-construction, mise en œuvre, évaluation/ajustement) et identifie quelle entité est impliquée à quel moment, selon un timing réaliste permettant aux différentes parties prenantes de participer, d'intégrer des éléments, de faire des retours...
- Assurer une stabilité dans le temps des structures de gouvernances
- Partager la mise en œuvre de la stratégie : pilotes / collaborant ; espaces de discussion transversale, de brainstorming, d'avis et de décisions (coordination politique/administrative forte)

4. Outils d'opérationnalisation

- Développer un/des outils communs/transparents de suivi, de reporting et d'évaluation de l'opérationnalisation (ex. : tableau de bord collaboratif ; outil *Dotsimply*) accessibles à tous (porteurs, co-porteurs, différentes instances de gouvernance) → enjeu de rendre les outils interactifs, vivants et spécifiques
- Outils de collaboration et de co-portage : formaliser progressivement les relations (accords officiels, conventions de partenariat) et permettre aux parties prenantes de mieux se connaître (ex. : mise au vert/journée Good Food)
- Susciter l'émulation des acteurs et leur identification à un collectif : par ex. via des séminaires / échanges / networking ; par le biais d'outils permettant l'appropriation de la stratégie par tous (budget participatif alloué à une instance ?)

5. Ébauche d'un modèle de gouvernance

- Éléments transversaux : prioriser l'efficacité et la productivité en simplifiant et en décentralisant certaines actions de manière transparente ; veiller à ce que la gouvernance soit au service de la stratégie et pas d'un membre en particulier ; prévoir un système de gestion des conflits et des intérêts parfois opposés entre différents acteurs ; associer aux différentes instances des objectifs, un échéancier et une périodicité clairs (en lien avec la temporalité de la stratégie) pour que l'engagement de chacun soit connu ; distinguer quelles instances gèrent le pilotage et les décisions, la mise en œuvre, les brainstormings, l'échange d'informations et les avis
- Liens entre les différents niveaux de la gouvernance : prévoir des boucles de rétroactions entre les différentes instances
- Instance décisionnelle/de coordination : responsabilité du gouvernement de prendre les décisions qui garantissent le dépassement d'un *statu quo* pour atteindre la transformation souhaitée du système alimentaire ; limiter les éléments à trancher dans la mise en œuvre et identifier ce qu'il reste à trancher (priorités budgétaires ?)
- Conseil Participatif : occupe une place trop centrale/importante dans le schéma actuel MAIS seul organe qui assure une vision transversale de la stratégie et une représentativité des acteurs → devrait continuer à exister en recentrant ses missions :
 - Clarifier le rôle et le mandat de la présidence du Conseil, tout en maintenant la présidence tournante → lui octroyer un rôle d'impulsion ou de représentation du Conseil ?
 - Faire évoluer le rôle du Conseil :
 - Rôle clair dans le ROI mais pas dans la pratique → pourquoi ?
 - Espace d'échanges et de formulation d'avis dans la phase mise en œuvre → besoin de définir un cadre qui distingue les avis contraignants ou non
 - Rôle d'impulsion vers les Conseils de Politique Alimentaire locaux
 - Membres : intégrer Brupartners ? des académiques ? NB : les co-porteurs ne doivent pas forcément être membre
- Groupes de Travail : besoin de leur donner plus de poids et définir en amont du GT s'il est contraignant ou consultatif
- Focus Groupes/groupes restreints : besoin de réaliser des consultations ciblées pour les acteurs de terrain
- Instance de co-portage de la stratégie : la future stratégie doit être moins centrée sur l'administration qui doit lâcher prise et accepter de ne pas tout contrôler pour aller vers plus de co-portage. Le co-portage n'est pas coordination : tous les acteurs qui portent des actions ne doivent pas forcément se retrouver dans les instances de participation ou décisionnelles. Pour la gouvernance inter-administrations (transversalité) : prévoir des accords de collaborations formels entre les administrations porteuses et les autres qui ont des thématiques communes dans le système alimentaire (ex. canadien : cadre formel de collaboration entre l'administration de la santé et l'administration de l'environnement)